



---

## **L'AVIS de Muttersholtz – Printemps 2024**

### **Dossier : Les mares écologiques à Muttersholtz**

#### **Entretien avec Claude Jehl et Aurélien Oechsel**

#### **Agriculteurs – EARL du Cygne à Ehnwihr**

#### **- Pouvez-vous vous présenter, s'il vous plait ?**

« Je m'appelle Claude Jehl, j'ai 43 ans et je suis agriculteur. Je m'appelle Aurélien Oechsel, j'ai 33 ans, agriculteur également. Nous sommes associés au sein de l'EARL du Cygne. Nous avons une exploitation en polyculture-élevage. »

#### **- En quoi êtes-vous concernés par la création de mares ?**

« Nous sommes concernés en tant qu'exploitants de terres communales, mais nous n'avons pas été consultés. Cela représente des terres qui étaient exploitées auparavant et qui ne peuvent plus l'être actuellement. »

#### **- Que pensez-vous de ces aménagements ?**

« Nous trouvons dommage qu'il n'y ait pas eu de concertation. Les environs de Muttersholtz sont naturellement très humides, avec de nombreux cours d'eau. Nous ne comprenons pas le choix du nombre de mares qui ont été créées, ni l'emplacement de certaines. Il y a notamment une mare qui a été creusée dans le périmètre rapproché du captage d'eau potable qui nous choque. En effet, en tant qu'agriculteurs, nous avons de nombreuses normes à respecter : couvrir les puits d'irrigation avec un système de fermeture sécurisé, pas d'amendement organique (fumier, lisier) pour protéger la ressource

en eau potable. Nous avons au moins une réunion par an par rapport à ce captage, pour savoir ce que nous pouvons faire et ne pas faire. Nous suivons régulièrement des formations de réduction des produits phytosanitaires dans ce but de protection. Même pour les betteraves sucrières, il existe un programme spécifique pour l'aire d'alimentation. »

### **- Quelles propositions feriez-vous pour d'autres aménagements pour la suite ?**

« Avant de faire des aménagements de mares ou de haies, il faudrait prévoir l'entretien de ce qui est déjà en place. Nous constatons de nombreuses embâcles (arbres tombés qui obstruent l'écoulement) sur les cours d'eau.

Lors de creusement de mares, il est dommage que la terre végétale ait été évacuée. Le gravier et l'argile, qui étaient dans le sous-sol, ont été étalés sur une grande zone de terre végétale entourant les mares. Cela la rend difficilement cultivable en attendant que l'humus se reconstitue.

Nous nous interrogeons également sur le bilan carbone de ce type d'opération : de nombreuses machines de grand gabarit ont été utilisées durant de nombreuses heures pour creuser toutes ces mares.

Qu'est-ce que ces mares peuvent apporter au niveau de la biodiversité ? Nous souhaiterions avoir des retours concernant le bénéfice environnemental de ces aménagements et des comparatifs entre la situation initiale et l'après. »